

Compte Rendu des rencontres Sections et CA du 29 juin 2026

Ordre du jour:

19h : Rendez-vous des sections et commissions

1. Bilan des sections : positif ? négatif ? perspectives ?
2. Date pour une "formation" Ligu'asso.
3. Les tarifs
4. Fête de l'Amicale Laïque : 30 janvier 2027, à l'espace Bois Joli. Quelles idées pour favoriser la venue de tout public ? Quel investissement des sections ?

20h – 20h30 : convivialité

20h30 : Conseil d'Administration

1. Les sections
Section Sport Santé Sénior : date de la prévention des chutes
Dessin : organisation du paiement des stages de dessin
Cap Caffino : quels besoins ? Planning bénévoles
2. Questions diverses
Goûter fin d'année à l'école
Revue municipale
Qui pour la convivialité de septembre ?

Présents : Thierry CLAUSE, Isabelle DECOURTY, Sophie GOULET, Adrien GUILBAUD, Eric JUTON, Tristan LEMARIE, Rémi MANGUIN, Chantal MENAGER, Carole MORISSEAU, Daniel MORISSEAU, Jean-Michel RADIGOIS, Marité RADIGOIS, Françoise SIMON, Isabelle COUCHEVELLOU, Cécile CAHAREL, Monique LARDEAU, Céline NICOLAS NICOLAZ.

Excusés : Delphine MAGNIETTE, Christian MORICEAU, Denise TUAL.

Nombre de présents : 13+ 2 pouvoirs. Le quorum est atteint : 15 élus pour 14 requis.

19h : Rendez-vous des sections et commissions

1. Bilan des sections : positif ? négatif ? perspectives ?

Chaque section s'exprime : un changement d'ambiance à l'informatique du fait de quelques nouvelles personnes ; un espace Bois joli de plus en plus souvent réquisitionné pour le yoga ; la nécessité ou pas de participer à l'activité pour gérer la section ; l'achat de laines pour le loisirs créatifs → chaque section a un budget dont elle peut disposer. Lancer une opération "Balance ta p'lote".

- **Les TIPO : sont-ils ou non nécessaires pour nos activités découverte ?**

(Vérification faite ultérieurement : Source : Guide de l'affiliation et des services aux associations UFOLEP 2026.)

<p style="text-align: center;">UFOLEP PRO</p> <p>Associations ou groupements ayant des activités organisées par et pour leurs adhérents-es</p>	<p>selon CA 2025 :</p>	<p>Les membres de l'association sont titulaires d'une adhésion à l'UFOLEP (licence) et sont couverts par le contrat en Responsabilité Civile et en Individuelle Accident. Le contrat comporte l'assurance des locaux temporaires.</p> <p>PLUS : Le contrat fédéral couvre plus de 300 participants.es à des événements de loisirs avec des non-licenciés.ées (Opération découverte / Evènements)</p> <p>L'association devra transmettre la liste des participants.es à la fédération afin de délivrer des TIPO (Titre de Participation Occasionnelle)*</p> <p>Détails du tarif : Ligue de l'enseignement nationale et FAL 44 : 84,35 €, UFOLEP : 52€, UFOLEP 44 : 52€ + part assurance</p> <p>*Assurance selon CA 2024 (toutes recettes comprises) :</p>
---	------------------------	---

Les TIPO sont donc nécessaires AUSSI pour nos séances découverte. Toutefois, compte-tenu du peu de risques encourus, cela peut se résumer à une liste avec les coordonnées précises des personnes concernées qui est conservée par le référent de section.

- **Tarifs PPG.**

Les adhérents de Cap Caffino se questionnent devant l'augmentation prévue de l'activité PPG. Jusqu'à l'année dernière elle fonctionnait "en privé" car le coach était un membre bénévole de l'équipe. En 2025-2026, un test a été fait avec un coach extérieur rémunéré, et le tarif a été calculé dans le sens d'une année test.

Le projet d'en faire une section à part entière change la donne : le calcul au QF favorise les revenus les plus bas mais se répercute obligatoirement sur les tranches les plus élevées.

L'adhésion à l'UFOLEP est aussi remise en cause par les adhérents Cap Caffino. A quoi ça sert ? Pourquoi l'UFOLEP ?

Isabelle DECOURTY a creusé la question et elle propose un texte dans lequel elle explique comment sont calculées les cotisations et le fait qu'elles permettent le fonctionnement global de l'associations (équilibre des sections enfants, subventions accordées, dépenses de fonctionnement, ...) Quant à l'UFOLEP, c'est la fédération sportive qui répond le mieux aux valeurs portées par la Ligue de l'Enseignement et de l'Education populaire.

Afin de répondre aux questionnements et de seconder Sophie GOULET, la référente de section, il est décidé que la présidente et un membre de la commission Tarifs viendront donner des explications en direct, lors d'une "invitation à échanger", le mercredi 26 août à 19h30, salle du Bois de la Haie. (*Modification de la date ultérieure au Conseil d'Administration*)

2. Date pour une "formation" Ligu'asso.

Carole MORISSEAU et Françoise SIMON ont exploré les fonctionnalités du nouvel outil de saisie des adhésions : Ligu'Asso. L'application n'est pas encore au point. Elles proposent donc de donner les grandes lignes de fonctionnement lors du Conseil d'Administration du 8 septembre. Après quoi, elles accompagneront les référents de section pour leurs premières saisies.

3. Fête de l'Amicale Laïque : 30 janvier 2027, à l'espace Bois Joli.

Quelles idées pour favoriser la venue de tout public ? Quel investissement des sections ? Chaque section est invitée à réfléchir à une animation à proposer afin de mobiliser ses adhérents. Certaines ont déjà été formulées. Il faut élargir d'autant que les festivités peuvent se dérouler l'après-midi en extérieur si le temps le permet ou dans la salle du Bois Joli qui permet beaucoup d'activités.

Il faudrait penser à inviter les animateurs des sections, notamment sportives.

20h – 20h30 : convivialité

20h30 : Conseil d'Administration

1. Les sections

- Section Sport Santé Sénior : date de la prévention des chutes.

L'UFOLEP a été contactée. Ce serait lors de 6 séances ouvertes à tous (10 personnes maxi), moyennant tarif qui reste à définir, en octobre et novembre.

- Dessin : organisation du paiement des stages de dessin.

Il est décidé que Rémi se charge de la promotion et de l'animation de 8 stages annuels, sur 4 thématiques différentes, pendant les vacances scolaires ou le samedi.

Il facture ses heures directement à l'Amicale Laïque indépendamment du nombre d'enfants inscrits (minimum à déterminer).

- Raid caffino : quels besoins ?

Le planning de demandes de bénévoles ne devrait pas tarder à paraître.

2. Questions diverses

- Goûter de l'école vendredi soir offert par l'Association de Parents d'Elèves.
- Articles à donner avant le 15 septembre pour la revue municipale d'octobre.
- L'Art au Belvédère : C'est ce week-end prochain. Il reste quelques personnes à trouver pour assurer la logistique (voir planning).
- Françoise SIMON entre les nouvelles dates de Conseil d'Administration sur le blog.

Qui pour la convivialité de septembre ?

Thierry en septembre.

Isabelle C en octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Prochain Conseil d'Administration le mardi 6 octobre à 20h30, Salle de la Maine.

En cas d'absence, merci de prévenir Françoise SIMON, ou mieux, de vous inscrire sur le tableau participatif en indiquant à qui vous donnez votre pouvoir de vote :

<https://lite.framacalc.org/t11xbbd783-adr0>

Compte-rendu rédigé par Françoise SIMON

Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY